

dent ; on les amplifie de circonstances aggravantes, on s'attaque aux vaccineurs et à l'autorité qui les emploie.

La responsabilité est telle qu'il faudrait la partager entre les parties intéressées, le vaccineur, le vacciné et celui qui cultive le vaccin. L'autorité doit protéger le tout par une concurrence bien entendue dans la culture du vaccin, par la liberté de choix pour le vacciné, et par une rémunération équivalente aux risques encourus par le vaccineur.

#### VACCINATION HUMANISÉE PERMANENTE

Quand un médecin vaccine dans le public, on lui pose invariablement cette question : votre vaccin est-il bon ?

C'est pour répondre à cette question bien légitime que, il y a quinze ans, j'avais pris l'initiative d'un mode permanent de vaccination humanisée. Voici en quoi consistait ce mode : je choisissais des enfants bien constitués, de parents sains pour servir de sujets de vaccination ; j'inoculais toujours le plus beau vaccin venu de ces sujets, à d'autres choisis de la même manière. Je suivis ce travail pendant 13 ans sans jamais l'interrompre, en sorte que en 1885 le vaccin dont je me servais était le même que j'avais inoculé pour la première fois en 1872. Je fus très heureux dans les inoculations de ce vaccin, et son efficacité parut augmenter au lieu de diminuer.

J'eus le plaisir de rendre à mes confrères de la ville et des campagnes le service de leur en fournir à demande. Ce vaccin fut aussi recherché en dehors de la profession médicale ; il a servi à vacciner dans plusieurs paroisses autour de Québec. Ces paroisses ont été préservées de la variole dans les épidémies qui suivirent. Je n'ai pas entendu parler d'un seul cas de variole sur les sujets vaccinés avec ce vaccin.

J'ai pu vacciner ainsi, jusqu'à l'automne 1885, plus de 7000 personnes à Saint-Roch de Québec. Je n'ai eu sur ce nombre aucun cas d'érysipèle, ni autres maladies septiques.

#### BUREAU DE SANTÉ DE 1885

Le bureau de santé qui fut nommé en 1885 par la corporation de Québec prit sur lui d'imposer aux médecins vaccineurs un vaccin étranger, de source animale, entravant ainsi la vaccination humanisée, qui se faisait auparavant dans cette ville.